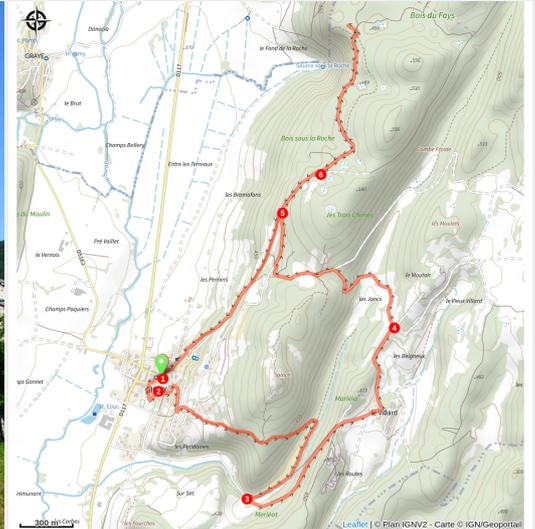


Belvédère du fays, Abbaye de Gigny

Terre d'Émeraude - Gigny



Abbaye de Gigny (© Jura Tourisme)



Au départ de l'église abbatiale, vous monterez vers un beau point de vue sur le village bâti autour de l'abbaye dont les moines furent à l'origine de Cluny. Vers 890, Gigny fut une abbaye fondée par Bernon, noble du Comté de Bourgogne. Elle perdit ce titre à la fin du XIe siècle pour devenir un simple prieuré rattaché à Cluny. Elle se compose de parties romanes et gothiques.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 9.4 km

Dénivelé positif : 288 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

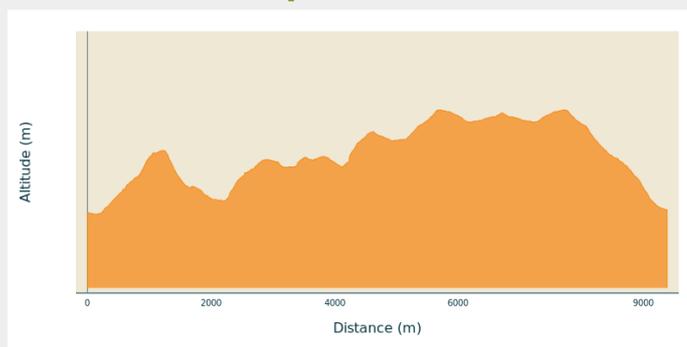
Départ : Gigny

Arrivée : Gigny

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Gigny

Profil altimétrique



Altitude min 380 m Altitude max 521 m

1. Départ devant l'église. Cette église, bâtie à la fin du IX^e siècle, appartenait autrefois à une abbaye séparée du village par une enceinte.
2. Suivre la rue montante à côté de l'église et traverser la route en épingle à cheveux. Continuer à monter en empruntant un chemin en pierres jusqu'au sommet de la colline. Descendre ensuite par un sentier en forêt et tourner à droite pour suivre un chemin forestier jusqu'à la route.
3. Tourner à gauche et suivre la petite route communale qui mène au hameau "Le Villard". Suivre le chemin en limite du hameau pour arriver à un carrefour à environ 500 m, au lieu-dit "les Joncs".
4. Au poteau, prendre à gauche direction le belvédère. Au niveau d'un cabanon, prendre à gauche à mi-pente du chemin qui descend et continuer pendant 500 m jusqu'à "Les Trois Chênes".
5. Monter à droite la direction du belvédère. A la patte d'oie, prendre à droite pour arriver à une clairière et prendre à gauche. Après un large virage, le chemin progresse en bordure de falaise.
6. Continuer jusqu'à la clairière du Fays où se trouve le belvédère. Revenir sur vos pas et prendre à droite à la patte d'oie pour revenir sur Gigny.

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le centre bourg de Gigny, prendre la rue de la Mairie et se garer sur la place.

Parking conseillé

Parking sur la place de la Mairie de Gigny

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BELVEDERE DU FAYS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Belvédère du Fays sur les communes de Gigny et Graye-et-Charnay.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/

